Photo : Niger, 2019 © Yuki Sugiura/Croix Rouge Britannique

L'annexe

Structure

a. Remerciements

b. Acronymes et abréviations

c. Tableaux, diagrammes et autres ressources mentionnées dans le manuel (organisés par section)

d. Ressources utiles (organisées par section)

a. Remerciements

Les auteurs : Sharon Truelove (sjtruelove@hotmail.co.uk)
Jo Zaremba (jozaremba99@gmail.com)
Concepteur : Virginia Delgado (virginia@lionbox.design)
Rédactrice en chef: Kimberly Safford (k.safford@btinternet.com)

La Croix-Rouge britannique et le Centre des moyens d'existence de la FICR souhaitent exprimer leur grande reconnaissance aux auteurs Sharon Truelove et Jo Zaremba pour leur dévouement et leur passion dans la rédaction de ce manuel. Nous tenons à remercier les plus de 90 experts et collègues du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des organisations des Nations Unies et des ONG qui ont apporté leurs précieux conseils pour la hiérarchisation et la sélection des actions volontaires faciles.

Le manuel a été rédigé avec la contribution de volontaires et du personnel en charge de projets dans l'ensemble du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et a été testé au Malawi avec des volontaires, une équipe projet et un petit nombre de communautés.

Les étapes ont été élaborées après une recherche minutieuse et la consultation de nombreux projets, des experts et d'autres volontaires au sein du Mouvement et ailleurs. Nous remercions chaleureusement la Croix-Rouge du Malawi et la Croix-Rouge danoise d'avoir facilité la recherche sur le terrain et la consultation avec les volontaires et les communautés.

Nous remercions tout particulièrement l'équipe technique consultative de la Croix-Rouge britannique et le Centre des moyens d'existence de la FICR, en particulier Nigel Ede, Caroline Zastiral et Finbarr Sweeney, ainsi que Nacho Ignacio Román Pérez et Adriana Estrada Wilke pour avoir lancé et géré l'élaboration du manuel, et Naziha El Moussaoui ; Andra Gulei, Amos Mate, Debora Bonucci, Jo Cox, Peter Muhangi, Irene Amuron, Finbarr Sweeney pour les révisions de chaque section. Un grand merci à Laura Tappenden et à nos excellentes volontaires et stagiaires Anna Whitwell et Elisabeth Gowens pour leur soutien en matière de relecture et leur partage de photos. Merci aux équipes de BRC Communication pour leurs conseils et à Virginia Delgado pour l'excellent design.

Merci également à «Action contre la pauvreté» (***aptuk.org.uk***) et à la fondation Innocent de nous avoir permis d'utiliser certaines des photographies prises par Sharon Truelove.

Ce guide a été conçu par Virginia Delgado et édité par Kimberly Safford.

b. Acronyms and abbreviations

OBC	Organisation à base communautaire
CBDRMC	Gestion communautaire des risques de catastrophes
CEA	Engagement communautaire et redevabilité
DRMD	Gestion des risques et des catastrophes
DRR	Réduction des risques et des catastrophes
EWEA	Alerte précoce et action précoce
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FGD	Groupe de discussion
HH	Ménage
FICR	Fédération Internationale de la Croix-Rouge
IMF	Institution de micro-finance
ONG	Organisation non gouvernementale
PWDP	Personnes handicapées
PLWHA	Personnes vivant avec le VIH/sida
RCRC	Croix-Rouge et Croissant-Rouge
AVEC	L'Association Villageoise d'Epargne et de Crédit

c. Tableaux, diagrammes et autres ressources mentionnées dans le manuel

Introduction : Vote ou élection des dirigeants

Il existe plusieurs façons simples d'élire un chef de groupe ou de voter une décision. Précisez bien qu'il faut désigner au moins deux personnes ou choix, et que, dans la mesure du possible, il faut envisager un mélange d'hommes et de femmes.

- **Vote à main levée :** Demandez aux candidats de quitter l'espace de réunion et demandez aux gens de lever la main en faveur de leur candidat préféré. Les gens ne peuvent lever leur main qu'une seule fois.
- **Vote debout :** Demandez aux candidats de quitter l'espace de réunion et demandez aux gens de se tenir debout à côté d'un signe / symbole représentant leur candidat préféré.

- **Vote par voix prépondérante :** Installez une boîte ou un bidon qui représente chaque candidat. Les gens reçoivent un jeton / un morceau de papier coloré / une pierre peinte à placer dans la boîte qui représente leur candidat préféré.
- **Vote à bulletin secret :** dans certaines circonstances, des groupes peuvent décider de ne pas faire savoir aux gens pour qui ils votent. Dans ce cas, pensez à suivre les instructions ci-dessous :

  Le groupe propose jusqu'à quatre candidats pour chaque poste ou rôle du groupe[1].

  - Chaque candidat reçoit une carte de couleur.
  - Des urnes (ou sacs) de couleur assortie aux couleurs des cartes des candidats sont installées dans une zone privée pour que les électeurs puissent voter.
  - Un par un, les électeurs se rendent dans la zone de filtrage qui contient les cases colorées et déposent leurs bulletins de vote de manière anonyme.
  - Les votes sont comptés et le gagnant est annoncé.

  Le processus sera répété jusqu'à ce que tous les postes soient pourvus.

  Une fois qu'une personne est sélectionnée pour un rôle, elle ne peut pas être choisie ou nommée pour un autre

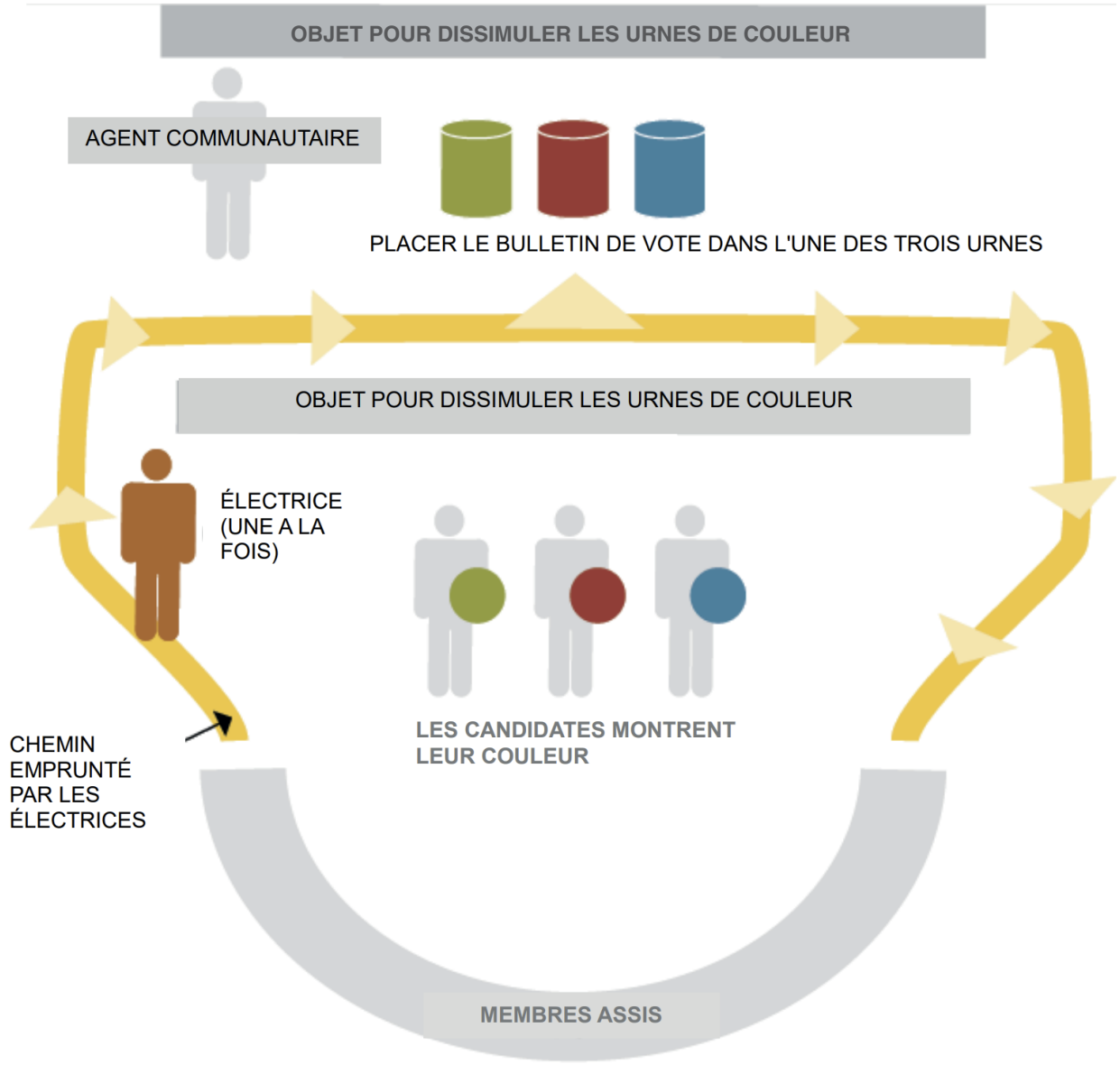

Photo: 2012 © IRC/ VSLA Facilitator's Guide

Illustration d'une élection ou d'une procédure de vote à bulletin secret.

[1]*Adapté de l'IRC 2012. Guide de l'animateur de l'AVEC.*

Section 8 : Eau potable, assainissement et hygiène : Aide visuelle sur la méthode des trois pots

Cette image montre comment procéder à la sédimentation en utilisant la méthode des trois pots, pour réduire la saleté et les germes qui causent des maladies en stockant l'eau dans des récipients, en laissant la saleté se déposer, puis en déplaçant l'eau plus propre dans différents récipients au fil du temps.

Méthode des trois récipients

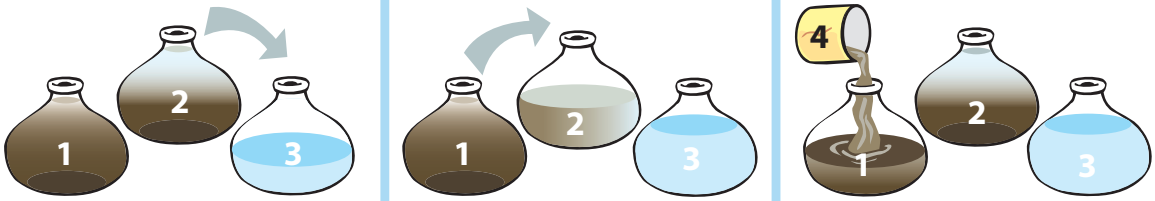

Chaque jour, quand l'eau est apportée à la maison :

A Boire l'eau du récipient 3.
B Verser lentement l'eau du récipient 2 dans le récipient 3.
C Laver le récipient 2.
D Verser lentement l'eau du récipient 1 dans le récipient 2.
E Laver le récipient 1.
F Verser l'eau recueillie à la source (seau 4) dans le récipient 1. Si possible, filtrer l'eau à l'aide d'un morceau de tissu.

Laisser l'eau reposer pendant un jour, puis répéter le processus.

Ne buvez que l'eau du récipient 3. Cette eau a été conservée pendant au moins deux jours et elle est de meilleure qualité. Le récipient sera lavé régulièrement et peut être stérilisé en le passant à l'eau bouillante.

En utilisant un tube flexible pour siphonner l'eau d'un pot à l'autre au lieu de la verser, on réduira le brassage des sédiments.

Conseil

Cette méthode peut être améliorée en filtrant l'eau à l'aide d'un morceau de tissu lors du transfert de l'eau d'un récipient à l'autre.

FICR (2008) Traitement des eaux ménagères et stockage sûr en cas d'urgence (https://ifrcwatsanmissionassistant.wordpress.com/water/)

Section 8 Eau potable, assainissement et hygiène : Instructions pour la construction d'un « Tippy Tap »

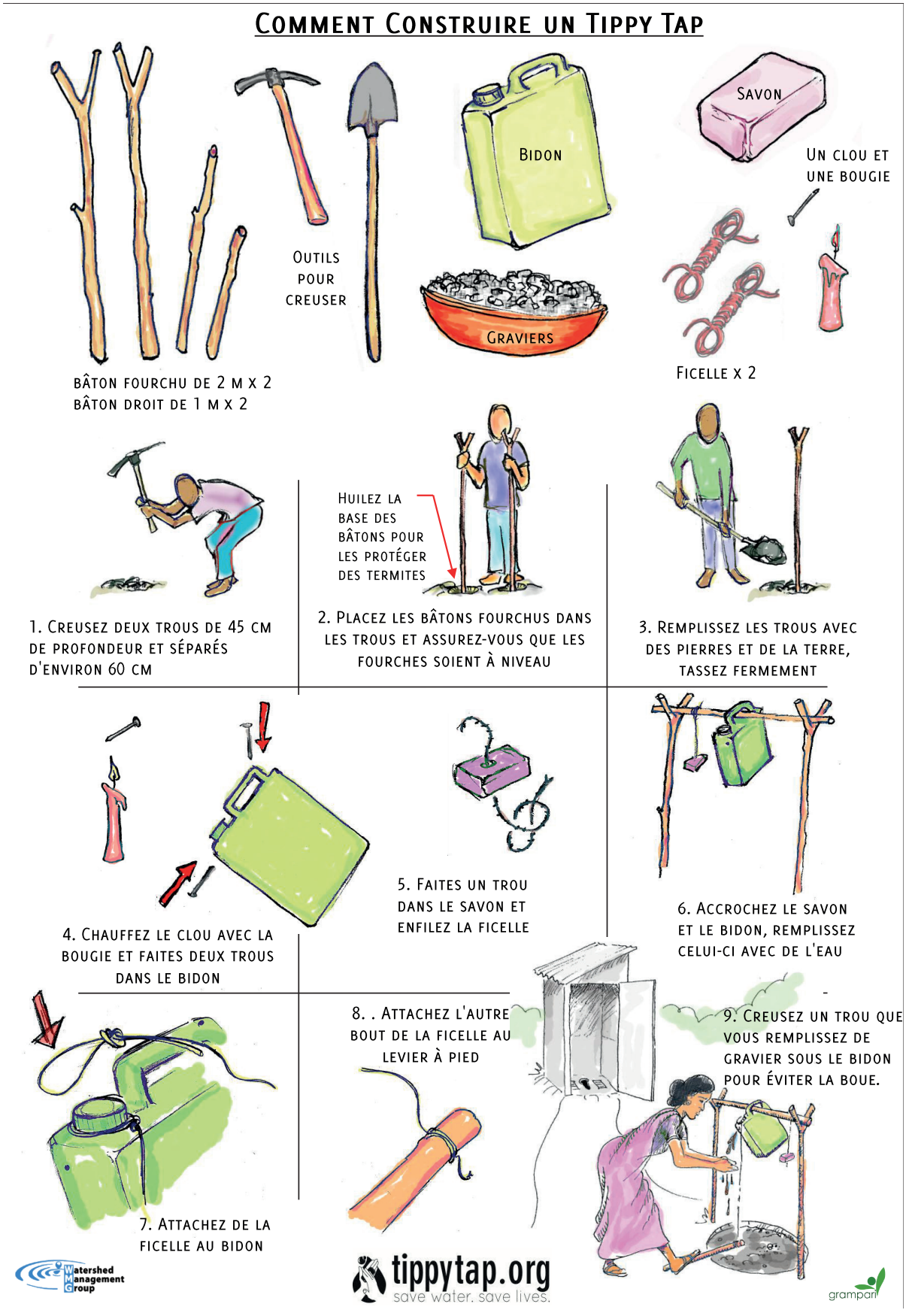

Vous pouvez trouver cette affiche en ligne en anglais et dans d'autres langues (hindi, marathi, français, portugais, espagnol, afrikaans, swahili, kinyarwanda) à l'adresse suivante :
http://www.tippytap.org/build-a-tippy-tap-manual

Section 9 Sensibilisation à la nutrition : Tableau des quatre groupes d'aliments

Ce tableau explique les quatre groupes d'aliments de base qui composent une alimentation saine :

Les quatre grands groupes d'aliments* (pour un régime alimentaire équilibré, sélectionner chaque jour des aliments de chaque groupe)	
Aliments de base (amidons) – énergie • Céréales – blé, sorgho, riz, millet, maïs, teff, etc. • Aliments/plats à base de céréales – pain, nouilles, tortilla, chapati, pâtes, polenta, couscous, gâteau de riz, etc. • Tubercules et racines – manioc, pomme de terre, lotus, igname, taro, etc.	**Légumes et fruits – micronutriments** • Légumes – légumes verts à feuilles et légumes orangés : épinard, chou, salade, herbes fraîches, bette, amarante, carotte, potiron/citrouille, tomate, poivron rouge, etc. – autres : gombo, chou-fleur, brocoli, oignon, radis, champignon, aubergine, etc. • Fruits – fruits orangés : papaye, mangue, grenade, etc. – autres : datte, agrumes, avocat, melon, pomme, goyave, baies, prune, etc.
Viandes/produits d'origine animale, et légumineuses/fruits à coque – protéines, micronutriments • Légumes secs, haricots et pois : pois chiche/niébé, haricot rouge, soja, lentille, petit pois, etc. • Dérivés des haricots : – tofu/pâte de soja, germe de haricots • Fruits à coque et graines : – arachide, amande, cajou, sésame, etc. • Poissons et fruits de mer • Viandes (dont gibier) et insectes • Volailles • Œufs • Produits laitiers : – lait, yaourt, lait caillé et fromage, lait en poudre	**Graisses – énergie, vitamine A** • Beurre, beurre clarifié et margarine • Huile végétale (enrichie en vitamine A) • Graines oléagineuses : – graines de tournesol

* *Valables pour l'Asie, les Amériques, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe, mais adaptables en fonction des contextes géographiques.*

Lignes directrices de la FICR en matière de nutrition, 2013

Section 12- Les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit : Document cadre constitutionnel

CADRE DE RÈGLEMENT

LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

I. RENSEIGNEMENTS DE BASE SUR L'ASSOCIATION

- Nom de l'association ?
- Adresse de l'association ?
- Date à laquelle l'association a été constituée ?
- Date d'enregistrement, le cas échéant ?

II. OBJECTIF DE L'ASSOCIATION

- L'objectif de l'association est de fournir des services financiers à ses membres, de façon indépendante et rentable.
- L'association fournira des services d'épargne, de crédit et d'assurance à ses membres.

III. RELATION AVEC LES PRESTATAIRES DE SERVICES FINANCIERS EXTERNES

- L'association n'empruntera pas auprès d'institutions financières au cours du premier cycle d'épargne et de prêt. Si elle choisit de le faire au cours des cycles ultérieurs, elle devra respecter les principes suivants :
  - L'emprunt doit être contracté par l'association, et non pas par des membres individuels.
  - L'association n'autorisera pas le prêteur à accéder aux informations sur les crédits individuels.
  - L'épargne des membres ne pourra pas servir de garantie pour les prêts contractés à l'extérieur.
  - Les emprunts contractés par l'association ne doivent pas excéder la valeur totale des parts achetées par les membres.

IV. QUI PEUT ADHÉRER À L'ASSOCIATION ?

- Limite d'âge ?
- Sexe ?
- Exigences liées au lieu de résidence ?
- Autres caractéristiques communes ?

V. COMPOSITION DU COMITÉ DE GESTION

- Présidente ?
- Secrétaire ?
- Trésorière ?
- Compteuses (deux) ?
- Détentrices de clé (trois) ?

Exemple de constitution de l'IRC, 2013 (pp. 83 - 86)

VI. PROCESSUS ÉLECTORAL

- Combien de mandats une personne peut-elle exercer au sein du comité de gestion ?
- Les élections doivent être organisées au début de chaque nouveau cycle.
- Quel est le nombre minimum de membres présents requis pour que des élections puissent être organisées ?
- Le processus électoral permettra à chacun de voter à bulletin secret.
- Au minimum deux personnes doivent se présenter pour chaque poste.
- Les candidates doivent être désignées par un autre membre.

VII. DESTITUTION DE MEMBRES DU COMITÉ ENTRE LES ÉLECTIONS

- Tout membre de l'assemblée générale peut appeler à un vote de défiance à l'égard d'un membre du comité de gestion. Si la majorité des membres estiment que la personne doit être destituée, celle-ci doit se retirer. Un autre membre doit alors être élu pour occuper son poste.

VIII. RÉUNIONS

- L'association se réunira chaque semaine pour constituer une épargne et décaisser des prêts.
- Le cycle de réunions durera au maximum 52 semaines. L'association procèdera ensuite au partage des fonds.

IX. DÉPARTS DE L'ASSOCIATION

- Si un membre quitte l'association parce qu'il y est contraint (par exemple parce qu'il déménage), comment l'association calculera-t-elle le montant qui doit lui être versé ?
- Si une personne quitte l'association avant la fin du cycle sans raison légitime, comment l'association calculera-t-elle le montant qui doit lui être versé ?
- Si une personne est exclue de l'association parce qu'elle n'a pas épargné/acheté de parts de façon régulière, comment l'association calculera-t-elle le montant qui doit lui être versé ?
- Si une personne est exclue de l'association parce qu'elle n'a pas remboursé un crédit, comment l'association calculera-t-elle le montant qui doit lui être versé ?

X. EXPULSION DE L'ASSOCIATION

- Pour quelles raisons une personne peut-elle être exclue de l'association ?

XI. DÉCÈS D'UN MEMBRE

- En cas de décès d'un membre, comment l'association calculera-t-elle le montant qui doit être versé à ses héritiers ?

XII. AMENDES

- Le tableau ci-dessous présente les amendes qui peuvent être imposées en cas d'infractions commises par les membres.

Exemple de constitution de l'IRC, 2013 (pp. 83 - 86)

INFRACTION	MONTANT
Absence à une réunion pour raisons personnelles	
Arrivée tardive à une réunion	
Oubli de la règle de l'association qui devait être mémorisée	
Bavardage pendant les procédures	
Manque de respect à l'égard d'un membre	
Oubli des décisions et activités couvertes lors de la réunion précédente	
Manquement d'un membre du comité de gestion à assumer ses responsabilités	

XIII. AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT

- Toute modification du règlement doit être approuvée par deux tiers des membres.
- Tout membre de l'assemblée générale peut proposer un changement du règlement.

LES SERVICES OFFERTS PAR L'ASSOCIATION

I. L'ÉPARGNE

- Les membres peuvent acheter une à cinq part(s) à chaque réunion.
- Quelle sera la valeur d'une part ?
- Les membres peuvent choisir de tous verser un même montant au début de chaque futur cycle pour accélérer la croissance du fonds de crédit. Ce montant peut être supérieur à cinq parts si l'ensemble des membres approuvent cette décision.

II. LE CRÉDIT

- Seuls les membres de l'association peuvent emprunter.
- Le montant maximal d'un prêt est égal à trois fois la valeur des parts achetées par le membre.
- La durée maximale du prêt est de quatre semaines au cours du premier cycle.
- Les membres doivent rembourser leur prêt avant d'en contracter un nouveau.
- Quel sera le taux d'intérêt appliqué toutes les quatre semaines ?
- Que se passera-t-il si un membre ne rembourse pas son prêt ?
- Quand l'association doit-elle considérer qu'un prêt est en souffrance et commencer à prendre des mesures de recouvrement à l'encontre de l'emprunteur ?
- Si l'emprunteur décède, son prêt ne doit pas être remboursé.

III. LA CAISSE DE SOLIDARITÉ

- Quel sera le montant versé à la caisse de solidarité ?
- À quelle fréquence les membres contribueront-ils à la caisse de solidarité ?
- Pour quels types d'urgence la caisse de solidarité sera-t-elle utilisée ?
- Quelle sera la somme offerte en cas de décès du/de la conjoint(e) ?
- Quelle sera la somme offerte en cas de décès d'un enfant ?
- Quelle sera la somme offerte en cas de décès d'un parent ?
- Quelle sera la somme offerte si le domicile ou lieu de travail d'un membre est accidentellement détruit ?
- Quelle sera la somme offerte en cas de maladie d'un membre de la famille ?

Remarque : chaque groupe élaborera la liste des allocations qu'il juge importantes. La liste suggérée ci-dessus devra potentiellement être modifiée.

Exemple de constitution de l'IRC, 2013 (pp. 83 - 86)

d. Ressources utiles

Dans cette section, vous trouverez une liste de ressources supplémentaires, y compris des liens vers des formations, des documents d'orientation et des sites web, où vous pourrez trouver plus d'informations sur les sujets abordés dans ce manuel. Elles sont classées par section, dans le même ordre que le manuel.

Un grand nombre de références ont alimenté ce manuel, mais celles qui sont énumérées ici sont appropriées aux volontaires et accessibles en ligne.

Introduction

Ce site web contient une série de matériels d'apprentissage, d'outils et de conseils pour vous aider à mieux impliquer la communauté dans les activités :

> Croix-Rouge britannique 2020. *Community Engagement Hub*. https://www.communityengagementhub.org/

Pour en savoir plus sur l'approche de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en matière d'engagement communautaire, consultez :

> CICR / IFRC 2016. *Un guide de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur l'engagement et la responsabilité communautaires (CEA).* https://media.ifrc.org/ifrc/wp-content/uploads/sites/5/2018/01/IFRC-CEA-GUIDE-FR-1101.pdf

Pour en savoir plus sur l'approche de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge visant à rendre les communautés plus sûres, plus fortes et plus résilientes, consultez :

> FICR 2016. *Feuille de route pour la résilience des communautés*. https://media.ifrc.org/ifrc/document/road-map-community-resilience/

Pour en savoir plus sur l'approche du Club des mères qui favorise la résilience et l'autonomisation des femmes par l'épargne et les crédits, les activités de sensibilisation de la communauté sur différents thèmes et les activités génératrices de revenus, consultez :

> IFRC Livelihood Resource Centre 2017. *L'approche Resilience Fund du Mothers' Club. Note d'orientation technique.* https://www.livelihoodscentre.org/es/web/livelihoods-centre/-/mothers-clubs-approche-technical-guidance-note

Section 1. Jardins

Pour voir comment construire un jardin en trou de serrure, regardez la vidéo de la société de la Croix-Rouge de Baphalali Eswatini (Swaziland), soutenue par la Croix-Rouge finlandaise

> Croix Rouge Finlandaise et Baphalali Croix Rouge du Swaziland 2016. *Jardin en trou de serrure. Vidéo Youtube : Apua viljelyyn avaimenreikäpuutarhasta :* https://bit.ly/39Umlaa

Section 2. Compost

Pour plus de détails sur la façon de former d'autres personnes au compostage, consultez :

> Karanja, Nancy & Kwach, Harrison & Njenga, Mary. (2015). Manuel de formation sur le compostage à faible coût. Urban Harvest, UN-Habitat et Université de Nairobi https://www.researchgate.net/publication/319187370_LOW_COST_COMPOSTING_TRAINING_MANUAL
>
> ECHO Afrique de l'Ouest 2017. *Comment préparer du compost en 3 semaines ?* https://bit.ly/3e3Lfal

Section 3. Pépinières de semis ombragées

Vous trouverez de plus amples informations sur les pépinières de jeunes plants ici :

> FAO 2013. *Création d'une pépinière au Kenya.* http://www.fao.org/3/CA3116EN/ca3116en.pdf
>
> Development Library. *Pépinière : Création et gestion* https://bit.ly/2x1jU8z

Section 4. Engrais liquides faits maison

Du matériel de formation et des brochures sur les engrais organiques et la gestion de la fertilité des sols pour les agriculteurs sont disponibles en anglais, français et swahili ici:

FiBL 2011. *Comment puis-je compléter les besoins en nutriments de mes cultures ?* Manuel de formation sur l'agriculture biologique en Afrique. Module 2 - Livret 5 : Compléments pour la fertilité des sols. https://www.organic-africa.net/training-manual.html

ECHO Afrique de l'Ouest 2017. *La préparation d'engrais liquide organique.* Communauté ECHO *https://bit.ly/39Pqb4n*

Section 5. Amélioration des pratiques agricoles (*identification des moyens de surmonter les pertes de récoltes dues à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes*)

Pour plus d'informations sur les méthodes agricoles adaptées au changement climatique, consultez :

Agrilinks 2020. *Climate-Smart Agriculture.* https://www.agrilinks.org/training/climate-smart-agriculture

Banque mondiale 2020. *Une agriculture intelligente face au climat.* https://www.worldbank.org/en/topic/climate-smart-agriculture

Banque mondiale 2014. Vidéo Youtube : *Des moyens surprenants pour lutter contre le changement climatique au Kenya.* https://bit.ly/2xWrl0R

FiBL 2011 *Manuel africain de formation à l'agriculture biologique.* http://www.organic-africa.net/training-manual.html

Section 6. Agriculteurs de référence et agriculture de démonstration ou agriculture modèle

Ce document explique l'efficacité de l'agriculture de démonstration au Rwanda, et contient de nombreuses directives sur différentes techniques, notamment le compost et les engrais.

Ruganzu et al 2015. *Module d'animation de l'école pratique d'agriculture : Gestion intégrée de la fertilité des sols.* https://bit.ly/34kUMFG

Pour plus d'informations et de conseils sur l'approche de l'agriculteur de référence et de l'agriculture de démonstration, voir FAO 2020. Plate-forme mondiale des écoles pratiques d'agriculture.

FAO 2020. *Global Farmer Field School Platform*. http://www.fao.org/farmer-field-schools/en/

Section 7. Collecte et conservation de l'eau

Pour des conseils sur la façon de travailler avec la communauté, vous pouvez vous référer à la brochure :

FICR 2013. *Programme de formation pour les volontaires à base communautaire. Réparation et entretien des systèmes d'approvisionnement en eau.* https://ifrcwatsanmissionassistant.files.wordpress.com/2018/10/1256600-echo-drr-watsan-curriculum-en-lr.pdf

Des détails techniques sur la façon de construire des systèmes de collecte des eaux de toiture en utilisant différents types de matériaux sont disponibles sur le site :

Practical Action 1998. *Récupération des eaux de pluie, Fiche technique de Practical Action.* https://infohub.practicalaction.org/bitstream/handle/11283/314403/RainwaterHarvesting.pdf?sequence=5

WaterAid 2013. *Rainwater Harvesting, WaterAid Technical Brief.* https://www.wateraid.org/uk/publications/rainwater-harvesting-technical-brief

Pour plus de conseils sur la manière de conserver l'eau et les nutriments du sol, vous pouvez vous référer à la brochure :

FiBL 2011. *Comment protéger les nutriments du sol et l'eau contre la perte ?* Module 2 - Brochure 3 : *Conservation des sols et de l'eau.* Manuel de formation sur l'agriculture biologique en Afrique. http://www.organic-africa.net/training-manual.html

Pour obtenir des conseils sur la manière de choisir la meilleure intervention paysagère pour protéger votre sol et préserver l'eau, voir :

Greener Land 2020. http://www.greener.land/

Pour plus d'informations sur la collecte des eaux de pluie de ruissellement, vous pouvez consulter ce guide :

Action pratique, 2004. *Collecte des eaux de pluie de ruissellement : The Path to Enhanced Livelihoods.* https://answers.practicalaction.org/our-resources/item/run-off-rainwater-harvesting/

Section 8. Eau potable, assainissement et hygiène

Pour des informations plus détaillées sur l'eau potable, les volontaires sont encouragés à lire :

FICR 2008. *Traitement de l'eau domestique et stockage sûr en cas d'urgence*. https://ifrcwatsanmissionassistant.files.wordpress.com/2018/10/ifrc-hwts-manual.pdf

Ce document est également disponible en : Français, espagnol, chinois (mandarin), kiswahili, vietnamien, malais, népalais, birman, bahasa, pidjin (PNG, îles Salomon et Vanuatu), tamoul, arabe, bengali (Inde), bengali (Bangladesh), hindi, somali et kirundi (Burundi), à l'adresse : https://ifrcwatsanmissionassistant.wordpress.com/water/

Pour une illustration sur la façon de construire un robinet mains libres pour le lavage des mains en anglais et dans d'autres langues, voir Tippytap.org : https://www.tippytap.org/tippy-taps

Section 9. Sensibilisation à la nutrition

Les «Directives nutritionnelles» de la FICR sont un bon guide de référence sur la nutrition. Il est recommandé aux volontaires d'essayer d'en obtenir un exemplaire auprès de la personne compétente au siège national, ou d'essayer d'en imprimer un exemplaire, pour en tirer des enseignements. Il peut être consulté en ligne à l'adresse suivante :

FICR 2013. *Lignes directrices sur la nutrition.* https://www.ifrc.org/Global/Documents/Secretariat/1255500-Nutrition%20Supplement%20manual-FR-LR.PDF

Ce document contient de nombreux messages utiles et de bonnes photos que vous pourriez copier et utiliser pour enseigner la nutrition aux populations :

USAID et al 2011. Brochure sur les messages clés des actions essentielles en matière de nutrition. https://www.fsnnetwork.org/sites/default/files/booklet_of_key_ena_messages_complete_for_web.pdf

Voici une courte vidéo en ligne en anglais montrant un exemple de promotion du travail avec la communauté pour intégrer les pratiques familiales clés :

UNICEF 2011. L'*UNICEF travaille avec les communautés pour améliorer les principales pratiques familiales au Niger*. Vidéo Youtube https://bit.ly/2x1xetC

Section 10. Réduire les combustibles pour cuisiner

Pour d'autres types de fourneaux à haut rendement énergétique et un exemple en Namibie de la Croix-Rouge namibienne, voir :

Alliance mondiale pour les fourneaux de cuisson propres. Le catalogue de la cuisine propre http://catalog.cleancookstoves.org/stoves

Société de la Croix-Rouge de Namibie. Manuel de construction du fourneau de cuisson appelé « Fourneau à éléphants ».

Voir aussi une courte vidéo Youtube : Faces2Hearts in NAMIBIA 2019 : Les fourneaux à éléphants aident les gens en Namibie ! https://www.youtube.com/watch?v=K30qX9tzrlY et la Société de la Croix-Rouge namibienne 2018. Construction de fourneaux Mpacha https://www.youtube.com/watch?v=bT550YmH-IY

Section 11. Alerte précoce et Action précoce

Les boîtes à outils et le matériel de formation suivants peuvent vous aider à vous former et à former d'autres personnes à l'alerte précoce et à l'action pécoce :

IFICR 2012. *Systèmes communautaires d'alerte précoce : outils de formation et principes directeurs*. https://media.ifrc.org/ifrc/drr-climate/early-warning-early-action/cews/

Centre climatique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. *Module de formation sur l'alerte précoce et l'action précoce*.
https://www.climatecentre.org/training/module-2/subitem-2a

IFCR 2008. *Alerte précoce, action précoce :* https://www.climatecentre.org/downloads/files/reports/Early%20Warning%20Early%20Action%202008.pdf

Ce site web fournit des exemples de systèmes d'alerte précoce dans les Caraïbes :

FICR et CDEMA. *Boîte à outils du système d'alerte précoce*. https://www.cdema.org/ews/

Des services de prévisions météorologiques existent aux niveaux régional et national. La FICR et l'IRI de l'université de Columbia ont mis en place un service qui fournit des cartes et des informations de prévision sur 3 mois et 6 jours, par région et dans le monde entier, ainsi que des conseils sur les types d'action précoce que les communautés peuvent mettre en place :

Bibliothèque de données de l'IRI : *Prévisions de la FICR en contexte* : http://iridl.ldeo.columbia.edu/maproom/IFRC/FIC/

Le Bulletin trimestriel d'alerte précoce de la FAO comprend des informations sur les menaces pesant sur la chaîne alimentaire et la sécurité alimentaire pour les trois mois à venir :

FAO. *Bulletin d'alerte précoce sur la crise de la chaîne alimentaire*.
http://www.fao.org/food-chain-crisis/early-warning-bulletin/en/

Pour des informations sur les systèmes d'alerte précoce sur les famines propres à chaque pays, consultez le site FEWS NET : https://fews.net/

Des conseils et une boîte à outils étape par étape sur la façon de mener des évaluations de la vulnérabilité et des capacités de la communauté sont disponibles ici :

Boîte à outils de la FICR pour l'évaluation améliorée de la vulnérabilité et des capacités
https://www.ifrcvca.org

Pour des messages clés orientés vers l'action sur la réduction des risques pour les ménages et les écoles par risque, consultez :

FICR. *Sensibilisation et éducation du public à la réduction des risques de catastrophes*
https://media.ifrc.org/ifrc/messages-disaster-prevention/#3

Cette boîte à outils vous aidera à sensibiliser les enfants aux risques de catastrophes :

Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophe 2004. Apprenons à prévenir les catastrophes : kit éducatif et jeu sur les risques.
https://www.undrr.org/publication/lets-learn-prevent-disasters-educational-kit-and-riskland-game

Section 12. Les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit

Pour plus d'informations sur comment gérer des associations villageaoises d'épargne et de crédit, consultez :

IRC 2012. *Village Savings and Loans Association - Facilitator's Guide.* https://bit.ly/3aRw16J